FINANCEMENT DU CANADA LIÉ AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
une occasion de promouvoir le développement durable

Depuis la création de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1992, le Canada et d'autres pays industrialisés ont convenu d'aider financièrement les pays en développement à faire face aux changements climatiques. Ces fonds doivent être « nouveaux et supplémentaires » à l'aide déjà fournie à ces pays. Selon l'accord de Paris, le financement pour la lutte aux changements climatiques devrait être équilibré entre l'adaptation et l'atténuation; il devrait également provenir des fonds publics sous forme de subventions pour les initiatives liées à l'adaptation.

Les investissements dans l'adaptation sont particulièrement importants dans les pays en développement qui absorbent déjà jusqu'à 80 % des coûts liés aux changements climatiques en raison de l'insécurité alimentaire, de la migration et des pertes et dommages.[1]

Pourtant, malgré ces engagements, seulement 16 % du financement international pour le climat est actuellement consacré à l'adaptation.

La plus récente contribution financière du Canada pour le climat a été présentée en novembre 2015 lorsque le premier ministre Justin Trudeau a annoncé que le Canada verserait 2,65 milliards de dollars sur cinq ans pour « soutenir les efforts et les actions des pays les plus pauvres et les plus vulnérables visant à ce qu'ils s'adaptent aux effets néfastes des changements climatiques ». Même si le Canada reste encore loin d'une part équitable dans le financement lié aux changements climatiques, les investissements effectués permettent au Canada de donner l'exemple en renforçant les meilleures pratiques internationales qui soutiennent les actions climatiques favorables aux pauvres et à l'équité hommes-femmes.

Kathleen Clark, USC Canada

Les premières données quant à l'allocation des 2,65 milliards de dollars suggèrent que les investissements dédiés aux mesures d'adaptation seront bien moindres que pour la période de 2013-2015, alors que 39 % des investissements du Canada en matière de climat avaient été consacrés à l'adaptation.

De plus, le Canada continue de démontrer une préférence pour les investissements réalisés sur la base de prêts, formule fréquemment privilégiée par les banques multilatérales de développement. Il devient donc difficile de répondre à la question de savoir si le financement canadien pour la lutte

> « Sans adaptation au changement du climat, il ne sera pas possible de parvenir à la sécurité alimentaire pour tous et de venir à bout de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté. »
>
> *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire, FAO, 2016*

[1] "Climate Change and Development in Three Charts", *Center for Global Development*, 2015, www.cgdev.org/blog/climate-change-and-development-three-charts

contre les changements climatiques a été investi dans les moyens les mieux adaptés pour aider les personnes les plus pauvres à résister aux effets immédiats et sévères des changements climatiques, et ce, au moment de la transition vers une croissance économique propre.

Le financement du Canada pour le climat devrait être fait de bonne foi en établissant des partenariats avec les pays et les collectivités touchés par les changements climatiques. Nos contributions doivent tenir compte des impacts sexospécifiques des changements climatiques, améliorer la durabilité environnementale et réduire les menaces liées à la faim, à la maladie, à la pénurie d'eau et au conflit existant autour des ressources naturelles.

Voici ce qui représenterait de bonnes options.

1. Miser sur les efforts d'adaptation

L'Accord de Paris prévoit que le financement pour la lutte aux changements climatiques doit être équilibré entre l'adaptation et l'atténuation.

De 2013 à 2015, 12 pays de l'OCDE ont investi 50 % ou plus de leur financement dans des initiatives d'adaptation. Même si le Canada n'a pas figuré parmi ces pays, ses investissements dans les mesures d'adaptation ont augmenté, passant de 28 % du financement climatique total en 2010-2012 à 39 % en 2013-2015. Cependant, les affectations annoncées jusqu'à présent par le Canada pour 2016-2020 en lien avec l'engagement des 2,65 milliards de dollars laissent voir que les investissements dans les mesures d'adaptation sont en baisse – plutôt que d'augmenter – par rapport à la totalité du financement canadien lié aux changements climatiques des trois années précédentes.

Si le Canada est véritablement engagé à aider les plus pauvres et les plus vulnérables, une plus grande part des investissements devra être réalisée dans les technologies agricoles innovantes, la conservation de l'eau, la gestion durable des ressources naturelles et la diversification des moyens de subsistance. Plusieurs de ces investissements ont des impacts tant en matière d'adaptation que d'atténuation.

Recommandation : Le gouvernement du Canada devrait prendre l'engagement de veiller à ce qu'au moins 50 % de son financement actuel et futur pour la lutte contre les changements climatiques soit consacré à des initiatives d'adaptation.

REAP-Canada

2. S'engager à atteindre la juste part du Canada dans le financement pour la lutte aux changements climatiques

De 2010 à 2012, le Canada a versé 1,4 milliard de dollars en financement pour la lutte contre les changements climatiques. Au cours des trois années suivantes, la contribution du Canada est passée à seulement 405 millions de dollars, soit une diminution de 71 %. Rien ne vient justifier cette baisse marquée, si l'on considère que les besoins des pays en développement en matière d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques sont demeurés tout aussi élevés.

Matthew Sawatzky, MCC

Même si l'annonce des 2,65 milliards de dollars pour le climat ces cinq prochaines années constitue une augmentation appréciée, cette contribution reste considérablement en dessous de la part équitable que le Canada devrait verser en matière de financement international de la lutte contre les changements climatiques. En outre, les intentions du Canada au-delà de 2020 demeurent incertaines. Cela représente un enjeu pour les pays en développement qui comptent sur du financement constant et prévisible afin de planifier et d'implanter des initiatives efficaces et à long terme en matière de climat.

Basée sur la taille de notre économie en fonction de celle des autres économies avancées, la juste part que le Canada devrait verser en matière de financement international de la lutte contre les changements climatiques est approximativement de 1,8 milliards de dollars américains en fonds public par année. Cette somme devrait être complémentaire au budget d'aide actuel.

Recommandation : Bien avant l'échéance de 2020, le gouvernement du Canada devrait publier un plan clair pour atteindre un financement annuel de 1,8 milliards de dollars américains en fonds public consacrés à la lutte contre les changements climatiques pour la période de l'après-2020.

David Shanks, CDF

3. Lutter contre les inégalités entre les sexes

Les femmes partout dans le monde, notamment dans les pays en développement, sont touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques; elles sont souvent les dernières à manger lorsque la nourriture se fait rare et elles supportent une charge croissante de travail liée aux impacts des changements climatiques sur les moyens d'existence ruraux (puiser l'eau, chercher du carburant et de la nourriture; prendre soin des enfants et des personnes âgées, fournir un important travail agricole, etc.)

Les femmes productrices agricoles, même sur de toutes petites superficies, sont des alliées incontournables de nos efforts visant à promouvoir l'adaptation et la résilience et à aider les plus démunis du monde à supporter les effets des changements climatiques. Avec un accès inégal aux ressources, à l'éducation et au crédit, la capacité d'adaptation des femmes est injustement limitée. Mais il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi.

Cuso International

Recommandation : Le gouvernement du Canada devrait adopter des politiques et des approches claires pour s'attaquer aux effets des changements climatiques en termes de genre et assurer la pleine participation et le leadership des femmes dans les communautés touchées – notamment les femmes qui sont de petites productrices agricoles – dans la conception et la mise en œuvre de programmes d'adaptation aux changements climatiques.

4. Diminuer la dépendance à l'égard des banques multilatérales de développement

Plus de 40 % des 1,4 milliard de dollars investis par le Canada en 2010 à 2012 pour le financement du climat ont été injectés dans des fonds spéciaux à trois banques multilatérales de développement (BMD). À la fin de 2015, seulement la moitié des investissements avaient été déboursés. À ce jour, 98 % des fonds alloués sont allés à des projets du secteur de l'énergie (pour l'atténuation) et 57 % des prêts ont été consentis à des pays à revenu intermédiaire supérieur. De plus, les prêts consentis par les BMD augmentent le fardeau de la dette des pays en développement et diminuent la valeur réelle de l'appui du Canada aux activités de lutte contre les changements climatiques.

D'après les informations disponibles, plus des deux tiers de la contribution canadienne de 2,65 milliards de dollars pour 2016-2020 semblent destinés aux BMD. Compte tenu de la mauvaise réputation des BMD, le Canada devrait chercher une meilleure équilibre de ses canaux pour le financement de l'action climatique.

Recommandation : Le gouvernement du Canada devrait diversifier ses investissements internationaux consacrés à la lutte aux changements climatiques en favorisant les organisations qui peuvent débourser des fonds plus rapidement et plus efficacement, qui parviennent à un meilleur équilibre entre l'atténuation et l'adaptation, et qui peuvent atteindre les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- **Écrire une lettre** au ministre de l'Environnement et du Changement climatique ainsi qu'au ministre du Développement international en appuyant les quatre recommandations ci-dessus.
- **Poser une question** ou faire une déclaration en Chambre sur l'importance d'une allocation égale des fonds pour l'adaptation et l'atténuation.
- **Tweeter** sur l'importance du financement du Canada pour la lutte contre les changements climatiques et ses impacts dans le monde.
- **En apprendre davantage** sur le site c4d.ca par rapport à la façon dont le financement du Canada pour le climat a été dépensé.

Canadian Coalition on Climate Change & Development

c4d.ca